ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

Encyclopédie berbère

17 | 1996
17 | Douiret – Eropaei

Écriture

G. Camps, H. Claudot-Hawad, S. Chaker et D. Abrous

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2125
DOI : 10.4000/encyclopedieberbere.2125
ISSN : 2262-7197

Éditeur
Peeters Publishers

Édition imprimée
Date de publication : 1 août 1996
Pagination : 2564-2585
ISBN : 2-85744-872-4
ISSN : 1015-7344

Référence électronique
G. Camps, H. Claudot-Hawad, S. Chaker et D. Abrous, « Écriture », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 17 | 1996, document E03, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 24 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2125 ; DOI : https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2125

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Écriture

G. Camps, H. Claudot-Hawad, S. Chaker et D. Abrous

Écriture libyque (G. Camps)

1 Le Maghreb et le Sahara possèdent un grand nombre d'inscriptions utilisant une écriture propre au quart nord-ouest de l'Afrique et qui reçut le nom de numidique puis de libyque. Le premier nom est tombé en désuétude ; il pourrait cependant être conservé pour désigner l'une des formes, dite orientale, de cette écriture répandue en Tunisie et dans l'Est de l'Algérie.

2 On peut estimer à quelque mille deux cents les inscriptions libyques publiées jusqu'à ce jour et considérées comme antiques, disons préislamiques, mais le Sahara possède, gravés sur des rochers patinés des milliers de graffiti et d'inscriptions plus récentes dans la même écriture encore utilisée par les Touareg qui lui donnent le nom de tifinagh.

3 Depuis les origines jusqu'aux tifinagh actuels, dits récents ou modernes, cette écriture a gardé, avec une constance remarquable, ses caractéristiques dans sa morphologie et dans sa structure.

4 Les signes sont nettement séparés dans les écritures antiques qui ignorent les associations et ligatures, celles-ci sont moins rares dans les tifinagh où les associations avec le *n* initial et le *t* final donnent une vingtaine de ligatures d'après K. Prasse.

5 Autre caractère, l'écriture libyque, comme les tifinagh, reste essentiellement consonantique. Les semi-voyelles (y, w) sont notées mais les voyelles ne sont pas transcrites graphiquement sauf parfois par un point dans les tifinagh à la fin de certains mots (sur une tentative actuelle de noter les voyelles en tifinagh voir *infra, p.* 2575). Le signe ≡ semble avoir eu une fonction grammaticale ou simplement séparative dans l'écriture orientale et le point être l'équivalent de l'*aliph.*

6 L'écriture libyque ignore également le redoublement des consonnes et n'indique pas la tension : aussi l'alphabet est-il réduit : on reconnaît en effet dans la forme dite orientale

24 signes, dont un est douteux, ce qui s'accorde avec l'indication donnée par un écrivain africain du Ve siècle, Fulgence, selon qui l'alphabet libyque comptait 23 signes.

7 Les inscriptions libyques, les inscriptions libyco-berbères ou tifinagh anciens et les tifinagh récents occupent un territoire immense qui semble correspondre à l'ancien domaine des langues berbères. En gros, on trouve des signes de cette écriture employés depuis la Méditerranée jusqu'au sud du Niger et les îles Canaries jusqu'en Libye. C'est vers l'est que la limite de l'usage de cette écriture est la moins connue.

8 En Libye elle a été en usage aussi bien au Fezzan qu'en Tripolitaine. Récemment, lors de ses fouilles de Bu Ngem, R. Rebuffat a noté que les inscriptions et graffiti libyques y étaient influencés par la graphie latine au point de constituer un alphabet spécial. Au-delà, les témoignages sont moins sûrs ; toutefois il fut publié récemment une inscription rupestre trouvée à Khor Kilobersa en Nubie. Les signes de cette inscription sont suffisamment proches des tifinagh anciens pour que Alvarez Delgado ait proposé une transcription et une traduction. Un autre auteur, Zawodowsky pensa même reconnaître une contamination de l'écriture méroïtique par le libyque, mais cette hypothèse est rejetée par la plupart des spécialistes.

9 Dans ce vaste territoire, la densité des inscriptions est très variable, elles sont, de plus, d'âges différents. La zone de plus forte concentration d'inscriptions libyques, leur pays d'élection, est, sans conteste, la Tunisie du nord-est et la partie de l'Algérie qui lui est voisine ; sur les 1 124 inscriptions publiées par J.-B. Chabot dans son *Recueil,* 1 073 proviennent de cette région. Or il s'agit du pays des Numides Massyles, berceau du royaume numide où la langue et l'écriture libyques demeurèrent longtemps vivantes. Dans ce secteur, bon nombre des inscriptions sont d'ailleurs d'époque romaine. Le reste de l'Algérie ainsi que le Maroc septentrional connaissent une faible densité d'inscriptions. Malgré les découvertes effectuées depuis le *Recueil des Inscriptions Libyques* de J.-B. Chabot paru en 1941, le nombre de ces inscriptions s'élève à 27 dans le Maroc (L. Galand) et on peut estimer à une cinquantaine celles d'Algérie à l'ouest de Sétif dont une dizaine pour la seule Kabylie.

Inscription bilingue punique-libyque de Dougga.

Photo British Museum

Carte de répartition des inscriptions libyques en Algérie et Tunisie.

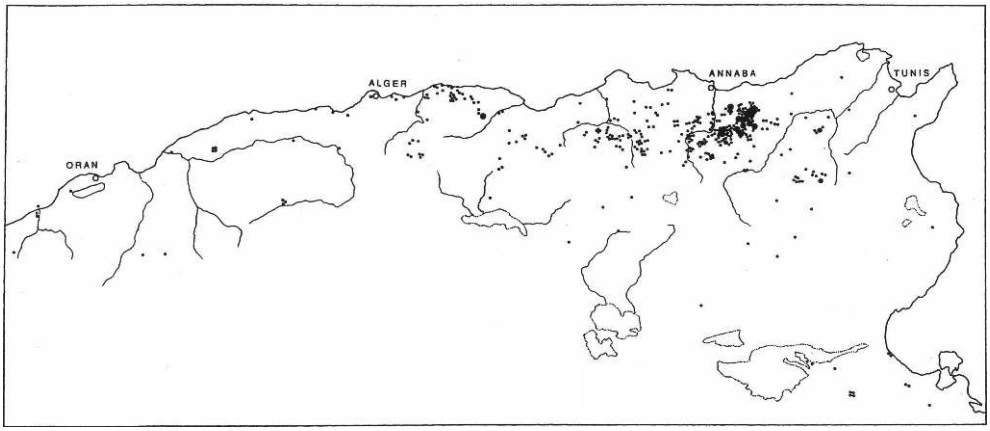

Les points de grosseur différente correspondent respectivement à une, cinq et dix inscriptions

10 Les choses sont moins claires quand on aborde les régions sahariennes. L'exploration est incomplète et surtout très inégalement conduite, de plus les conditions géologiques et topographiques sont des facteurs très influents de répartition. Il est fort compréhensible que les régions plates, comme les hamada ou les bassins occupés par les dunes comme le Grand Erg occidental, le Grand Erg oriental, l'Edeyen de Mourzouk, ne renferment que fort peu d'inscriptions alors que les régions rocheuses sont infiniment plus riches. Dans l'état de nos connaissances, qui ne reflètent pas nécessairement la réalité, les régions sahariennes les plus riches sont le Hoggar et le Tassili n'Ajjer, ainsi que son prolongement libyen que sont la Tadrat et l'Acacus, l'Aïr, l'Adrar des Iforas et la bordure méridionale de la chaîne atlasique, particulièrement le sud du Haut Atlas, l'Anti-Atlas et le Rio de Oro.

11 Les inscriptions dont les signes sont proches de l'alphabet saharien, ne sont pas exceptionnelles dans les îles Canaries.

12 Traditionnellement on distingue plusieurs « alphabets » dans l'écriture libyque. Certains sont contemporains comme les alphabets dits oriental et occidental. Les écritures libyco-berbères du Nord Sahara et les tifinagh anciens ont précédé les tifinagh utilisés aujourd'hui par les Touaregs qui sont incapables de lire les tifinagh anciens. Les tifinagh récents peuvent connaître des variations régionales qui sont aujourd'hui bien connues.

13 L'alphabet libyque oriental couvre le nord de la Tripolitaine, la Tunisie et l'Algérie orientale ; la limite occidentale de son usage se place à l'est de Sétif bien que deux inscriptions de type occidental soient connues à Guelma et que les inscriptions de type oriental puissent exceptionnellement se trouver en Kabylie : tel est le cas de la stèle ornée figurant un personnage debout trouvée à Kerfala qui porte sur la face principale, de part et d'autre du personnage, une inscription avec signes orientaux. Or cette inscription mentionne des fonctions et des titres semblables à ceux en usage à Dougga au IIe siècle avant J.-C. Ce détail permet de présenter l'hypothèse qu'il s'agit peut-être d'une inscription de caractère officiel du royaume numide massyle et quelque peu « étrangère » dans un pays anciennement masaesyle.

14 Cette hypothèse paraît confortée par l'existence sur le verso de la stèle de graffiti utilisant l'écriture occidentale qui est celle des autres inscriptions de la région. Dans l'état de nos connaissances, la stèle de Kerfala est le témoin le plus occidental de

l'alphabet numidique ou oriental qui nous paraît plus précisément massyle. Inversement on connaît au Kef, publiée par M. Ghaki, une inscription libyque en caractères occidentaux, et cet auteur rappelle l'existence dans le Sud Tunisien d'inscriptions (RIL 63 à 71) qui présentent des signes connus dans le seul alphabet occidental.

15 L'alphabet libyque occidental couvre les pays peuplés par les Masaesyles et les Maures. Il compte un plus grand nombre de signes que l'oriental, mais présente aussi plus de variations ; certains signes reconnus en Algérie sont inconnus au Maroc et vice-versa. Cette écriture occupe donc une vaste région car toutes les inscriptions libyco-berbères du nord du Sahara et de l'Atlas dépendent peu ou prou d'elle. Une bonne partie des inscriptions canariennes possèdent les mêmes signes dont malheureusement la valeur n'est pas connue avec certitude ; il est d'ailleurs peu vraisemblable que l'écriture occidentale et celle des inscriptions libyco-berbères puissent être transcrites partout de la même façon. Il n'empêche que la succession de trois signes +] V (lus de droite à gauche) se retrouve dans tout le domaine occidental, de Guelma à l'Atlantique et témoigne d'une certaine unité. La répartition des inscriptions au chevron invite à qualifier de masaesyle cet alphabet occidental, ou comme le suggère L. Galand, de le nommer maure ; ce qui laisserait entendre que les inscriptions d'Algérie centrale ne seraient pas antérieures à 106 av. J.-C., date de l'acquisition de cette région par Bocchus roi des Maures.

16 Les tifinagh récents, actuels ou sub-actuels, dont l'usage remonte au moins au Ve siècle de notre ère (tombeau de Tin Hinan au Hoggar) sont connus dans l'ensemble du monde touareg et le débordent au nord-ouest : Touat, Gourara, où ils furent même en usage chez les Berbères judaïsés.

17 Dans certaines régions comme l'Anti-Atlas, particulièrement dans les Tinzouline les signes de l'écriture occidentale sont parfois mêlés à de petites figurations animales (chevaux, chiens, oryx) qui paraissent jouer le rôle de pictogrammes ; ils sont si étroitement associés qu'il semble difficile de croire qu'ils n'ont pas le même contenu sémantique. La présence de figurations de dromadaires dans les mêmes scènes interdit de donner à ces inscriptions une très grande antiquité. Ces pictogrammes, s'ils jouent vraiment ce rôle, ne peuvent servir à étayer l'hypothèse d'une naissance sur place de l'alphabet libyque par transformations d'anciennes marques de propriété et autres graphismes traditionnels, tels que ceux qui figurent encore dans les tatouages.

18 On doit cependant noter que les tifinagh connaissent deux signes : X1 qui a valeur j et ⵣ qui a valeur Z et qui semblent être dérivés de signes figuratifs de caractère plus ou moins anthropomorphe. Plus fréquemment que le libyque, les tifinagh sont écrits en lignes horizontales mais le sens de la lecture est des plus variables : tantôt il est de droite à gauche, tantôt de gauche à droite, de haut en bas et en boustrophédon. K. Prasse a même remarqué que l'usage d'un support mobile comme une feuille de papier favorisait cette tendance. On connaît même des inscriptions qui décrivent des spirales ou des courbes presque fermées.

19 Seuls les tifinagh actuels et l'alphabet libyque oriental peuvent être transcrits, les premiers parce que l'écriture et la langue sont encore en usage chez les Touareg, le second parce que nous disposons de quelques inscriptions bilingues libyco-puniques, en particulier celle de Dougga*, pour lesquelles nous savons que le texte libyque répond assez exactement au texte punique. Celui-ci a même transcrit, sans les traduire, certains titres ou fonctions municipales libyques, tels que GLD GMIL ou GZB qui

n'avaient pas, semble-t-il, leur équivalent dans les villes puniques. Malheureusement si la valeur des signes est connue pour l'essentiel et ne donne lieu qu'à des vérifications ou des points de détail, la langue des inscriptions libyques échappe encore à notre connaissance. Le peu que l'on sait du libyque, quelques éléments de vocabulaire et quelques présomptions de fonctions grammaticales révèlent bien que cette langue appartient au berbère ; un berbère ancien, certes, et transcrit imparfaitement par un alphabet strictement consonantique mais qui ne peut être fondamentalement différent des nombreux dialectes berbères actuels.

L'alphabet libyque « oriental » d'après J.-B. Chabot

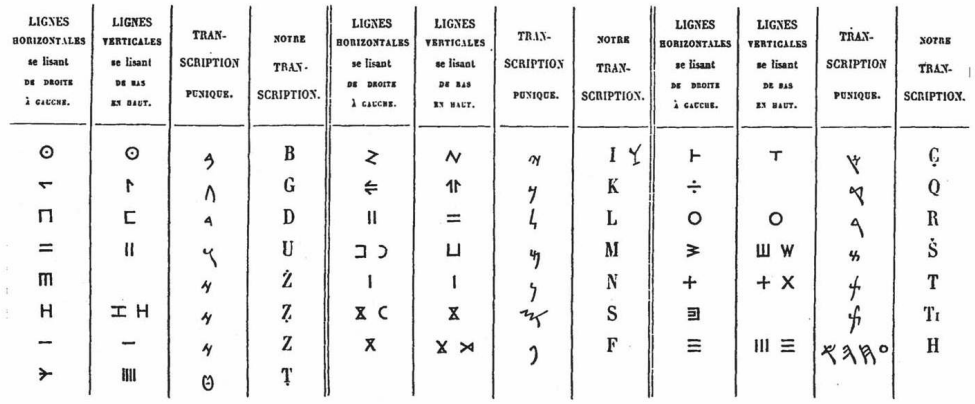

20 Cependant, depuis la rédaction du célèbre *Recueil des Inscriptions libyques* de J.-B. Chabot, les spécialistes, bien trop rares, se refusent généralement à proposer la moindre traduction des textes, à vrai dire très courts, de la plupart des inscriptions libyques ; certains allant même jusqu'à se poser la question de l'appartenance du libyque au berbère. Cette prudence contraste avec les tentatives aventureuses de G. Marcy qui s'appuyant sur le berbère, particulièrement la *tamazirt* marocaine et la *tamacheq* touarègue, proposait la traduction de la plupart des inscriptions libyques connues à son époque. Cette tentative a été poursuivie par M. Alvarez Delgado qui l'étend à certaines inscriptions canariennes.

21 Entre la prudence peut-être exagérée des premiers et l'enthousiasme certainement dangereux des seconds il doit exister une situation moyenne qui accepte à la fois le contrôle le plus sérieux et le minimum d'hypothèses indispensables au progrès de toute connaissance. Aussi applaudissons-nous S. Chaker d'avoir tenté d'expliquer par une étymologie berbère très convaincante un grand nombre de noms propres libyques.

22 L'alphabet occidental comprend des signes supplémentaires que l'oriental ignore et dont L. Galand, dans les *Inscriptions antiques du Maroc,* a montré l'originalité. L'usage de ces deux alphabets antiques fut certainement contemporain et ce serait une erreur de croire, suivant une logique historicisante, que l'alphabet oriental est le plus ancien parce que l'écriture est venue de l'Orient. Personnellement, reprenant une hypothèse de J. Février, je serais plutôt porté à penser que la forme orientale de l'écriture libyque (alphabet numidique ou massyle) est une forme remaniée et simplifiée de l'écriture originelle au contact du punique, alors qu'en dehors du pays massyle les formes anciennes ont continué à être employées et à poursuivre leur évolution jusqu'aux tifinagh actuels qui présentent eux-mêmes des variations. Mon seul désaccord avec

l'hypothèse présentée par J. Février réside dans l'âge de ce remaniement qu'il plaçait au IIIe siècle ou au début du IIe siècle avant J.-C, alors qu'il me paraît largement antérieur.

23 Longtemps a prévalu, parmi d'autres, l'hypothèse que l'alphabet libyque dérivait directement de l'alphabet punique, comme le laisse entendre le nom de tifinagh donné à la forme actuelle de cette écriture. Mais on sait combien peut être fallacieuse l'origine tirée de l'étymologie : le volatile américain que nous appelons dinde ou dindon et que les Anglo-saxons nomment turkey cok ne vient ni des Indes (orientales) ni de Turquie ; les chiffres « arabes » sont persans et les figues de Barbarie, américaines. Il n'empêche que l'alphabet libyque présente plusieurs signes communs avec l'écriture punique où ils ont la même valeur (G.T. Š.). S. Gsell avait cependant élevé des objections de taille contre cette opinion. La graphie des caractères puniques, tels qu'ils sont transmis par de nombreuses stèles de Carthage, Utique, Hadrumète et Cirta est radicalement différente de celles de tous les alphabets libyques. Non seulement presque tous les signes puniques ont une forme cursive, alors que les signes libyques sont anguleux, géométriques, mais encore le sens même de l'écriture diffère. Toutes les inscriptions puniques, comme tout texte sémitique, sont écrites en lignes horizontales et de droite à gauche alors que les inscriptions libyques sont en général écrites de bas en haut en colonnes verticales, particulièrement celles que nous avons tout lieu de croire les plus anciennes. Ce n'est qu'à Dougga pendant quelques décennies, sous les règnes de Massinissa et de Micipsa, que furent écrites en lignes horizontales des inscriptions libyques de caractère officiel. Ces inscriptions sont au nombre de 11, ce qui représente moins d'un centième des textes recueillis par J.-B. Chabot. Cette proportion serait encore plus faible si nous tenions compte des inscriptions découvertes depuis. Le cas des textes inscrits de Dougga est donc très original, il dénote une influence punique très puissante, mais celle-ci n'apparaît que comme un facteur de modernisation et non point comme un élément originel déterminant.

Stèle de Kerfala, Kabylie.

Photo G. Camps

Stèle d'Aïn Kermat Smin ; R.I.L. 287.

Photo G. Camps

24 S'il faut donc rechercher parmi les écritures proches orientales, comme cela paraît vraisemblable, la ou les formes dont dérive l'alphabet libyque, ce n'est pas le Phénicien d'Afrique tel qu'il est connu à Carthage mais vers une écriture plus archaïque qu'il faut se tourner, ce qui expliquerait les ressemblances signalées avec les écritures sud-arabiques (hymiarite, sabéen) mais aussi avec l'alphabet turdétan du Sud de l'Espagne.

25 La pénétration de l'écriture en Afrique ne se fit pas nécessairement par mer, il est même plus vraisemblable qu'elle se fit à travers le continent et que la forme numidique massyle (le plus récent des alphabets libyques antiques) soit née d'une transformation des formes archaïques au contact du monde punique.

26 En ce qui concerne cet alphabet lui-même, deux hypothèses anciennes doivent être définitivement rejetées. La première est celle de Meltzer suivant qui l'alphabet oriental aurait été inventé de toutes pièces par Massinissa, puisque nous savons aujourd'hui que des inscriptions libyques sont antérieures à ce roi et, de plus, que l'administration royale numide employa exclusivement le punique dans ses inscriptions officielles comme dans la légende de ses monnaies. L'autre hypothèse, celle de Lidzbarski qui veut rattacher le libyque au néo-punique est encore plus invraisemblable, car elle repose sur une chronologie totalement dépassée de l'écriture néo-punique.

27 Si l'origine de l'alphabet libyque pose des problèmes insolubles, il est encore plus difficile de dater son invention ou son introduction.

28 Contrairement à ce que pensaient plusieurs auteurs (D. Blanchet, S. Gsell), les inscriptions ou les signes libyques qui accompagnent plusieurs gravures rupestres, comme au Kef Mektouba, au Chaba Naïma et au Khanguet el Hadjar, ne peuvent être contemporaines de ces dernières. On sait aujourd'hui que ces gravures sont pour la plupart d'âge néolithique et donc très antérieures à toute écriture. L'examen attentif révéla chaque fois la superposition des inscriptions aux gravures.

Gravure de l'Azib n'ikkis, Haut Atlas marocain.

Photo J. Malhomme

29 Ce n'est pas le cas toutefois de l'inscription des Azib n'Ikkis (Haut Atlas, Maroc). Cette inscription occupe un cartouche vertical délimité dans un anthropomorphe dont il fait incontestablement partie. Il est indubitable que cette inscription, qui compte quinze ou seize signes n'appartenant pas à l'alphabet saharien, est contemporaine de la gravure. Or la technique du trait, la patine, le style et les détails tels que le figuré du sexe ou les franges latérales, qui accompagnent le personnage, sont identiques aux autres gravures qui sont habituellement attribuées au Bronze ancien (civilisation d'El Argar en Espagne). Même en rajeunissant à l'extrême le contexte archéologique, cette inscription nous paraît bien antérieure au VII-Ve siècle av. J.-C.

30 Au Maroc nous retiendrons encore l'inscription de Sidi Slimane du Rharb qui fait référence au tumulus qu'elle jouxtait et dont elle est, par conséquent, contemporaine, or le mobilier funéraire de ce monument appartient au IV-IIIe siècle av. J.-C.

31 En Algérie orientale une bazina* de Tiddis renfermait des poteries dont l'une porte trois lettres libyques peintes sur la panse. Les ossements contenus dans les poteries de cette tombe ont accusé un âge de 2200 ±100 ans soit 250 ±100 av. J.-C. (date C14 non corrigée). Cette inscription a donc toutes chances d'être plus ancienne que la dédicace bilingue du temple de Massinissa à Dougga datée de la dixième année du règne de Micipsa, c'est-à-dire 138 av. J.-C. Cette inscription fut longtemps le seul texte libyque daté avec certitude, aussi beaucoup avaient tendance à considérer, inconsciemment, comme la plus ancienne. Une étude de J.-G. Février sur les inscriptions de Dougga faisant mention des fonctions municipales permet de reconstituer la généalogie d'un haut personnage, Safot qui fut deux fois prince (annuel ?) de la cité. Compte tenu de cette généalogie il est possible de faire remonter deux autres inscriptions (R.I.L. 10 et

11) à une génération qui précède les dédicants de 139 ; ces inscriptions dateraient de la décennie 170-180 av. J.-C.

32 Au Sahara les documents datables sont plus rares, mais une première enquête a montré que les tifinagh jouissaient d'une plus haute antiquité que ne le pensaient les historiens qui avaient cru que les Berbères n'avaient conquis le Sahara qu'au IIIe siècle de notre ère à la suite de la pression exercée par Rome sur les terres de parcours du nord. Or au Fezzan, des tifinagh sont gravés sur les amphores trouvées à Germa et qui datent du Ier siècle de notre ère. Parmi ces graffiti figure le signe ⵊ qui n'existe que dans l'alphabet saharien. La nécropole fezzanaise apporte donc la preuve qu'au Ier siècle de notre ère les tifinagh étaient en usage au cœur du Sahara.

Vase d'une bazina de Tiddis portant une inscription libyque.

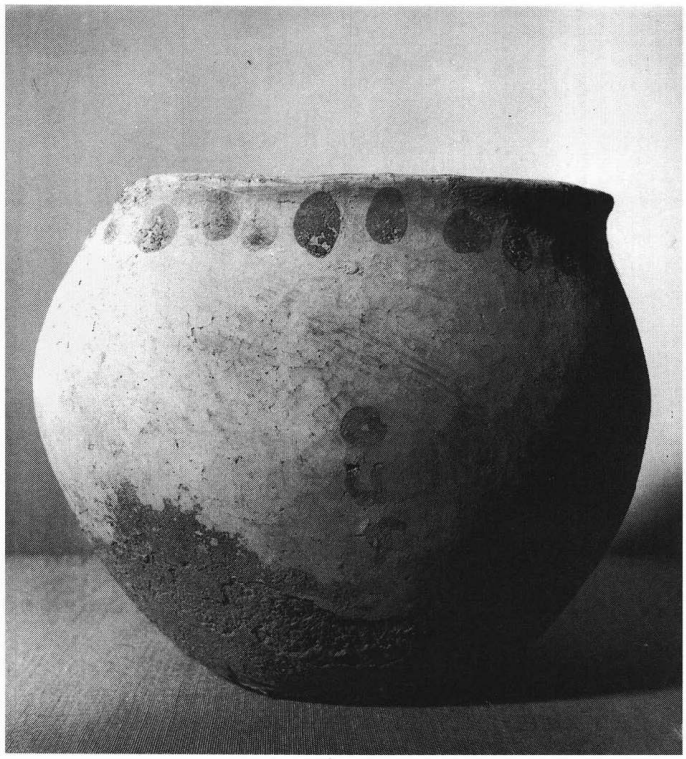

Photo M. Bovis

33 Dans le massif du Hoggar il importe de citer la stèle de l'Assekrem dont l'inscription et les gravures paraissent très anciennes et surtout les blocs gravés du monument funéraire de Tin Hinan à Abalessa. Ces blocs qui portaient des tifinagh ont été débités pour entrer dans la construction du monument dont ils constituent les assises inférieures. Le débitage a mutilé ou interrompu certains textes gravés. Ces tifinagh, qui appartiennent cependant à l'alphabet récent, sont donc au mieux contemporains du monument et vraisemblablement plus anciens : or le mobilier funéraire et la date isotopique calculée sur des bois de lit ou brancard sur lequel reposait Tin Hinan font remonter au Ve siècle de notre ère la construction de ce monument.

34 Tels sont les jalons chronologiques qui permettent d'affirmer la très grande ancienneté de l'écriture libyque dans les pays du Maghreb où elle est très largement antérieure au règne de Massinissa, c'est-à-dire à l'entrée des Numides et des Maures dans l'Histoire.

Quant au Sahara, l'usage des tifinagh remonte au moins au début de notre ère et vraisemblablement bien plus haut.

Écriture *tifinagh* (H. Claudot-Hawad)

35 Utilisateurs contemporains des *tifinagh,* les Touaregs distinguent plusieurs âges historiques successifs qui placent leur écriture dans la continuité des signes libyques. Ils rejoignent ainsi l'hypothèse des chercheurs qui distinguent quatre grands types d'alphabet : le libyque oriental et le libyque occidental, les *tifinagh* anciens et les *tifinagh* récents (voir Chaker, 1984).

36 Dans la mythologie touarègue, la création de l'écriture tifinagh est attribuée au héros civilisateur appelé Aniguran ou Amamellen*. Les inscriptions rupestres de ces tifinagh anciens sont extrêmement nombreuses. Elles comprennent quelques caractères qui ne sont plus en usage aujourd'hui. L'orientation des lettres détermine le sens à adopter pour la lecture qui peut suivre tous les cas de figure, serpentant de gauche à droite, de haut en bas, de bas en haut, linéaire ou spiralée. Il est possible de déchiffrer et d'épeler la majorité des mots tracés bien que leurs sens puisse échapper aux lecteurs d'aujourd'hui. Les déclarations commencent souvent par *nek,* « moi… ».

37 D'une manière générale, cet alphabet ancien dont le témoignage rupestre est présent dans tout le pays touareg et se retrouve jusqu'à la falaise de Tegedit, à cent kilomètres au sud de l'Ayr, est considéré comme très proche des *tifinagh* actuels de l'Ahaggar et de l'Ajjer, parenté instaurant dans le passé un trait d'union entre les différentes confédérations qui ne se seraient particularisées ou diversifiées que plus tard.

38 Arrivent ensuite les temps modernes où la quantité comme la qualité des gravures sur roche déclinent fortement. La forme de certaines lettres tifinagh a changé. Les phrases débutent plutôt par *wa nek,* « ceci, c'est moi… », seul indice parfois qui permet de les distinguer, si elles sont brèves, d'écritures plus anciennes.

TABLEAU DES TIFINAGH (alphabet touareg)

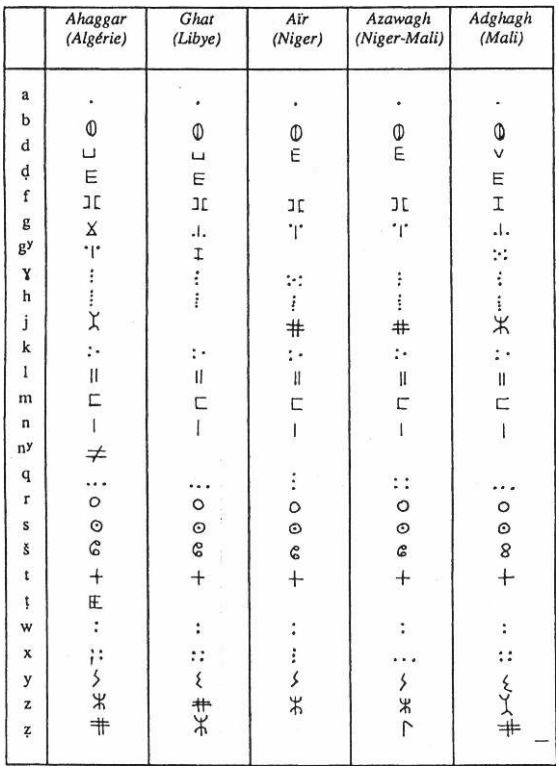

Les alphabets tifinagh, d'après Agali Zakara

Utilisation des tifinagh

39 En milieu nomade particulièrement, tout enfant apprend encore de nos jours à tracer les lignes et les courbes des *tifinagh* sur le sable.

40 Répétant les gestes de leurs ancêtres, les jeunes bergers, les amoureux, les voyageurs, gravent avec un burin de pierre improvisé des lettres dans le rocher. Toutes générations confondues, ces messages une fois déchiffrés se ramènent le plus souvent à quelques déclarations d'amour et à des remarques de passants signalant une étape de route, la présence d'un point d'eau, d'un abri ou d'une piste. Ainsi, la localisation de ces témoignages rupestres s'intègre également à une pratique de l'espace. Pour les nomades, ces sites gravés représentent à la fois une marque du passé et des repères d'orientation spatiale signalant l'eau, le refuge ou la route, jalons indispensables à la survie dans le désert.

41 S'il est vrai que les *tifinagh* n'ont jamais servi à transcrire ou à fixer par exemple l'histoire des tribus, les mythes d'origine ou les contes malgré le foisonnement de cette littérature demeurée orale, on ne peut cependant pas restreindre leur usage à cette manifestation rupestre. Sur des supports beaucoup plus éphémères comme *alkad,* désignant à la fois la face lisse du cuir et le papier, ou encore des omoplates de chameaux ou de vaches, cette écriture est couramment utilisée en particulier par les chefs de tribu pour comptabiliser l'impôt, par les caravaniers pour la répartition des marchandises et les sommes dues par chacun, enfin pour différents types de correspondance. Ces documents une fois périmés sont le plus souvent jetés. Le nomade

ne s'encombre pas de bagages. Cette absence d'archives explique peut-être l'ignorance ou la sous-estimation des spécialistes quant à cette utilisation très vivace des *tifinagh.*

Variantes de l'alphabet

42 Si d'une région touarègue à une autre, la forme et le nombre des signes de l'alphabet peuvent changer, les textes restent en général mutuellement intelligibles car la plupart des différences graphiques suivent la logique des variations phonétiques dialectales. En 1985, je repérais vingt et un signes simples pour la *tayrt* et la *tawellemmet* contre vingt-cinq pour la *tahaggart* et la *tadghaq,* la différence correspondant aux consonnes emphatiques *(ḍ, ṭ, ẓ)* et palatisée *(ǧ)* qui ne sont notées que dans les parlers du nord, tableau que l'on peut utilement comparer à celui produit en 1995 par M. Aghali Zakara.

Tifinaghs et gravures du col des « sandales » *(tighatimin)* Ahaggar

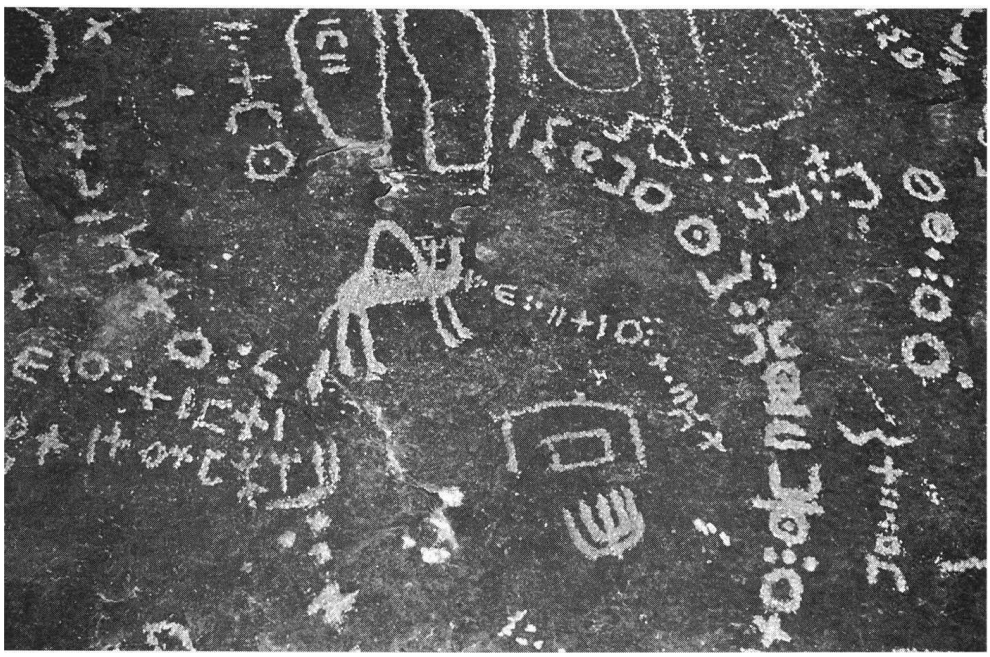

Photo H. Claudot-Hawad

Inscription sur un « chafasco » (brancard funéraire) de la nécropole d'El Hoyo de los Muertos, île de Hierro (Canaries), d'après D. Cuscoy et L. Galand

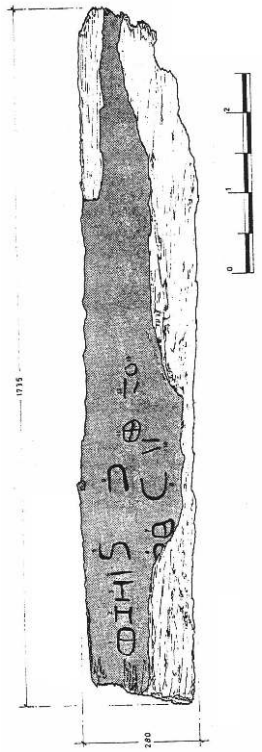

Carte dressée par Mamma ag Ghali Issaqqamarène, d'après M. Reygasse

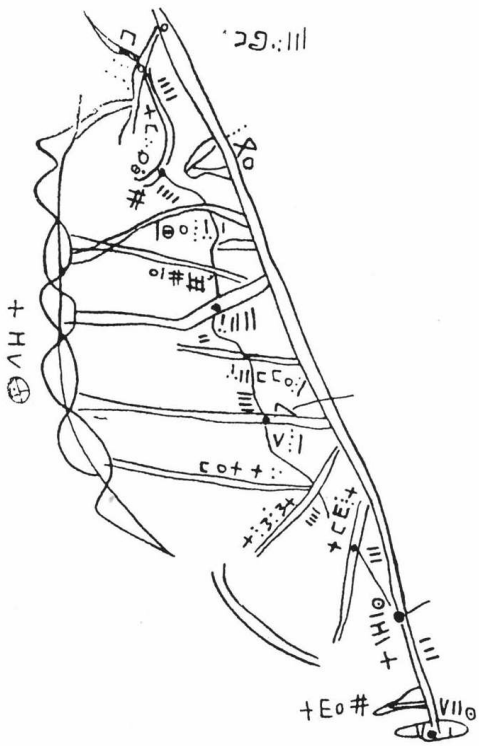

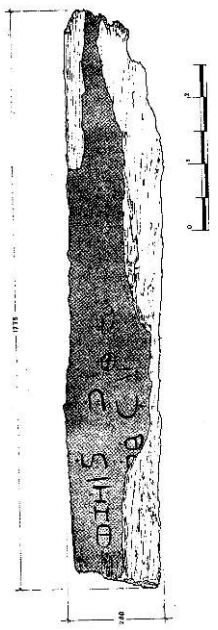

Inscription sur un « chafasco » (brancard funéraire) de la nécropole d'El Hoyo de los Muertos, île de Hierro (Canaries), d'après D. Cuscoy et L. Galand

En fait, seules quatre situations peuvent produire des problèmes graves d'interprétation entre les écritures régionales : ⁙ correspondant à *ǧ* en tadghaq mais à *gh* en tayrt ; ⁝ à *q* en tayrt et à *gh* dans les autres parlers ; ⁙ à *q* en tawellemmet et à *kh* ailleurs ; ⋯ à *kh* en tawellemmet et à *q* en tahaggart et tadghaq.

Traduisant souvent un amalgame phonétique, il existe également des graphies créées de toutes pièces comme ⁀ pour le son *tsh*, représentant la réalisation phonétique du phonème *t* lorsqu'il apparaît devant la voyelle *i* en tayrt ; ≠ pour *ñ*, amalgame formel en tahaggart du *g* + *n* ou *m*, ou encore J ou ⁊ en tayrt pour *n* + *t*. Tantôt ces graphies sont composites, nées du croisement de deux signes comme par exemple ⁘ pour *nk* (| et :·), ⊕ pour *rr* (○ et ⁻), ⊜ pour *st* (⊙ et +), ou encore ⊟ composée de ⊟ (*d*) et de ⁻ (*t* donnant l'emphatique *ṭ* (incluse pour des raisons d'équilibre linguistique dans le tableau des graphies simples).

Les lettres ouvertes latéralement donnent le sens de la lecture horizontale. Lorsque l'ouverture est à gauche (par exemple ⅂), il faut lire de droite à gauche, et inversement. De même, pour la lecture verticale, le sens des lettres peut offrir, bien que cela soit moins systématique, un indice (∧, ⧖, ⋓ pour l'écriture de haut en bas et inversement ∨, ⧖, ⋓ de bas en haut).

Différents principes de notation

Les notations *tifinagh*, en général de type phonétique (c'est-à-dire reproduisant les sons entendus), sont quelquefois phonologiques (c'est-à-dire ne retenant que les sons dont l'opposition permet de distinguer des unités de sens). Par exemple, dans le mot *tamajaq*, « femme touarègue », forme féminine dérivée de *amajagh*, « homme touareg », le son final peut être interprété soit d'un point de vue phonologique en rétablissant la logique syntaxique de la langue qui veut qu'un nom féminin s'obtienne en rajoutant au radical un *t*, initial et final, *(tamajaq = t − amajagh − t)*, ou bien d'un point de vue phonétique en ne tenant compte que du son réalisé *q* qui n'est en fait que l'amalgame formel obtenu en rapprochant les sons *gh* et *t*. Ainsi les uns écriront +⊏#⁙+, tandis que d'autres préféreront +⊏#⁝ (tayrt). Beaucoup pensent que même si le *t* a tendance à disparaître dans la prononciation de ce mot, il est plus élégant de le prononcer, ou seulement de le suggérer par un simple souffle.

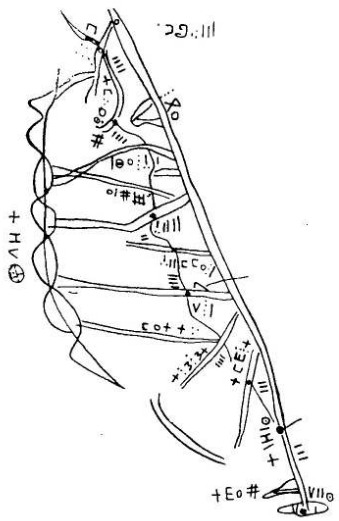

Carte dressée par Mamma ag Ghali Issaqqamarène, d'après M. Reygasse

Dans la majorité des inscriptions *tifinagh*, les différentes unités lexicales qui composent le texte ne sont pas séparées. Seule la voyelle *a* (.), notée à la fin de certains mots, donne quelques repères graphiques sur la segmentation de la phrase. Dans l'enseignement traditionnel des *tifinagh* pourtant, on estime qu'il est très important que les enfants apprennent à distinguer chaque mot en l'isolant par des parenthèses ou des espaces blancs. Ce principe est du reste appliqué dans plusieurs gravures rupestres datant probablement des « temps modernes ».

Le dessin proprement dit de chaque lettre semble indifféremment se réaliser selon une géométrie toute en lignes droites et angles ou au contraire s'adoucir en ovales : ⊡ / ⊙ , Σ / ε , ⧺ / ⧻ ⋯

Ces variations stylistiques qui apparaissent simultanément sur les rochers ne caractérisent apparemment ni une période ni un espace déterminés. Les *tifinagh* en courbes semblent cependant se généraliser lorsqu'ils sont tracés sur des supports plus souples et lisses que la pierre, comme le cuir, l'os ou le papier.

L'invention des voyelles

43 Le véritable obstacle à l'extension des *tifinagh*, tel qu'il est ressenti par la majorité des Touaregs, est en fait leur caractère *consonantique*, alors que les voyelles jouent un rôle important dans les oppositions lexicales. Par exemple ïo rend compte de mots aussi divers que *agar* (nom d'un arbre non épineux), *égur* (renard), *egur* (mouton castré). Seul

le contexte peut permettre de choisir la signification convenable dans un message donné.

44 Pour retrouver le sens des mots ainsi transcrits, une technique de lecture rythmée et chantée (appelée *alawey* ou *talaweyt* qui désigne à la fois la ligne de caravane, le gémissement de douleur et la mélodie) est adoptée, basée sur la répétition de chaque groupe consonantique avec des voyelles différentes jusqu'à ce qu'entraînés par ce fil conducteur, les sons s'enchaînent en une phrase signifiante et cohérente. Ces difficultés d'interprétation de l'écriture *tifinagh* ne sont pas négligeables et ont suscité plusieurs tentatives novatrices intéressantes qui poursuivaient le même but : *doter l'alphabet de voyelles.*

45 Cette idée a, du reste, germé simultanément dans plusieurs régions, donnant lieu à des propositions variées (voir pour la description de certaines d'entre elles, Coninck et Galand, 1960 ; Claudot-Hawad, 1985, 1989 ; Louali, 1993). Ces tentatives disparates de créations de voyelles traduisaient le même besoin d'un passage à l'écrit plus intense ainsi que le refus des alphabets étrangers adoptés par les institutions étatiques. Le contact avec le monde moderne où l'écrit joue un rôle fondamental n'explique pas entièrement les efforts engagés pour perfectionner cet outil de communication et améliorer ses performances. En fait, lorsque sous des pressions multiples le tissu social se déchire comme c'est le cas chez les Touaregs aujourd'hui, la mise en scène littéraire sur le mode oral devient impossible : le public qui faisait écho aux œuvres a disparu, la circulation des idées et des pensées qui accompagnait celle des hommes est entravée. On comprend le dépérissement progressif des genres littéraires classiques tandis que les nouveaux courants n'ont pu naître qu'en se dégageant des registres anciens. Ces recherches sur l'alphabet sont allées de pair avec l'émergence d'une littérature d'auteur novatrice.

46 L'usage des *tifinagh* vocalisés s'est répandu en particulier parmi les *ishumar* (terme d'emprunt au français « chômeur » qui désigne d'abord les jeunes gens partis en exil pour trouver du travail et plus récemment les combattants des fronts armés).

47 La création d'une première matrice alphabétique tifinagh sur ordinateur a permis dès 1988 l'édition en caractères machine de plusieurs textes (voir par exemple l'édition tifinagh du petit journal touareg *amnas ihgawgawen,* « le chameau bègue »).

La littérature

48 Sur le plan littéraire, rares sont les auteurs touaregs à avoir été édités. Le plus célèbre, Ibrahim Alkuni, a choisi la langue arabe comme mode d'expression, d'autres ont préféré le français (Alkhassan ag Baille, 1995, et plusieurs auteurs dont les manuscrits sont restés inédits). Seul Hawad, auteur d'une dizaine d'ouvrages parus depuis 1985 (recueils de poésie, romans) rédige ses manuscrits en langue touarègue notée en tifinagh vocalisés, textes qui font ensuite l'objet d'une traduction pour publication dans diverses langues. Le dernier livre de cet auteur paru en 1995 *(Buveurs de braises)* a pu, pour la première fois, être produit intégralement en édition bilingue (touareg noté en tifinagh vocalisés et traduction française). L'usage intensif de cet alphabet par Hawad a donné naissance au fil du temps à une écriture cursive. Les signes à point qui exigent le détachement de la plume ont subi les plus grandes transformations, mais ce passage du script au cursif n'implique pas d'autres changements que ceux épousés naturellement par un mouvement d'écriture plus rapide, ce qui les rend tout de même

compréhensibles et facilement interprétables. D'autres initiatives de passage à une écriture cursive ont été opérées (voir Ghoubayd Alawjaly, in Claudot-Hawad 1988 ; Aghali-Zakara, 1993), apparemment dans une démarche plus volontariste, pour ne pas dire artificielle, dans la mesure où leurs concepteurs ne semblent pas avoir produit de textes ainsi notés.

49 A partir des *tifinagh* cursifs, enfin, Hawad a développé, dans le prolongement de sa recherche poétique, une calligraphie originale, inventée « pour échapper à l'espace clos des mots ou en voiler le sens premier ». Exécutées sur des supports variés (cuir, papier, bois...) avec un roseau taillé, ces peintures ont donné lieu à de nombreuses publications et expositions. Elles marquent le début d'une vague artistique importante qui s'est développée récemment dans tout le milieu berbère avec une peinture moderne inspirée largement par la forme des tifinagh.

Tifinagh cursifs d'après Hawad.

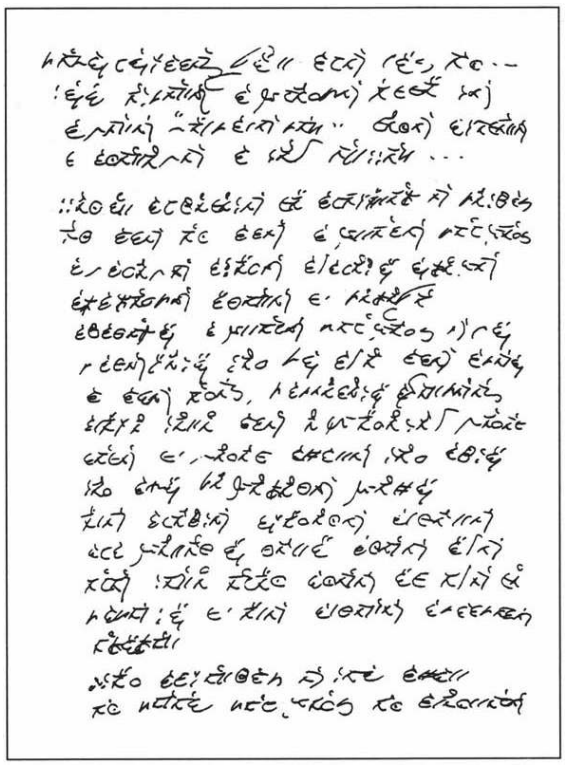

50 A l'origine, la rénovation de l'écriture tifinagh a été impulsée par des Touaregs qui ont utilisé les ressources endogènes, puisant ou inventant des solutions à partir des pratiques d'écriture déjà en usage dans leur société. Ainsi, les milieux qui utilisaient anciennement l'arabe pour noter le touareg ont adopté les voyelles arabes tandis que d'autres créaient des signes vocaliques, à partir des semi-voyelles tifinagh, avec une logique phonétique originale. Au contraire, les scolarisés en français ont opté pour une notation en caractères latins. Ces tentatives de modernisation des tifinagh ont suscité relativement peu d'intérêt chez les universitaires et les scolarisés qui, souvent, ont taxé l'emploi de cet alphabet de passéiste, incapable de s'adapter aux exigences modernes de la communication par écrit.

Calligraphie de Hawad

51 Mais l'attachement populaire à l'usage des tifinagh, chargés d'une valeur affective très forte, loin de s'estomper s'est confirmé, participant au rejet de la logique étatique centralisatrice. Comme l'exprime un chant touareg : « l'arabe et le français, ce n'est pas que nous ne les connaissons pas, nous ne les aimons pas, nous écrirons la page en tifinagh et ils s'effaceront » (Claudot-Hawad, 1989). Cette affirmation identitaire et le danger qu'elle peut représenter sur le plan politique ont été si bien perçus que la « normalisation » et le contrôle de cette écriture est devenu un enjeu « culturel » et politique important sur le plan national, transnational et international, au même titre que l'ont été tous les modes d'expression de la résistance touarègue à l'ordre des États (coloniaux ou postcoloniaux). Aujourd'hui, ce projet de rénovation de l'écriture en est venu à mobiliser à la fois les universités et les organismes d'aide humanitaire, chacun cherchant à imposer une version unique de l'alphabet, dans une belle reproduction du schéma jacobin, centralisateur et intégrationiste. Le pluralisme des systèmes de notation, pas encore unifiés par l'usage, est fermement combattu. Certains, et c'est un comble, ont introduit comme solution moderne chez les Touaregs les neo-tifinagh kabyles ! Pour l'instant, aucun lien n'existe entre d'une part les utilisateurs véritables des *tifinagh,* qui par cette pratique même luttent pour leur autonomie culturelle et politique, et d'autre part ceux qui veulent fixer, au nom de la rationalité moderne, la forme de cet alphabet. En creux, se profile la signification politique de ces démarches, expliquant une bonne partie des hiatus et des silences portés sur les expériences multiples et fournies de rénovation de l'écriture qui se sont développés en milieu touareg indépendamment des institutions et de leur contrôle.

Écriture (graphie arabe) (S. Chaker)

52 Très tôt après la conquête arabe et l'islamisation de l'Afrique du nord, les Berbères ont utilisé l'alphabet arabe pour noter leur langue. Les sources arabes (et les rares documents qui nous sont parvenus) attestent de la diffusion de cette pratique et de sa durée. Tous les royaumes islamo-berbères du Moyen Âge – dès le milieu du VIIIe siècle – ont utilisé l'alphabet arabe pour noter le berbère : Kharéjites (Rostémides, 750-909) de Tahert et les petites communautés ibadites qui en sont issues (Mzab, Ouargla, Djerba, Djebel Nefoussa), Barghaouata du Tamesna marocain (742-1148), Almoravides (1055-1146), Almohades (1125-1269)... pour ne citer que les plus importants. Les historiens et descripteurs arabes du Maghreb mentionnent l'existence de traités juridiques (manuels de droit musulman), textes scientifiques (médecine, pharmacopée, botanique, astronomie, généalogie et histoire) et théologiques (catéchismes et textes d'exhortation religieuse) rédigés en langue berbère, et même des traductions ou adaptations du Coran en berbère (chez les Barghaouata et peut-être chez les Almohades). De toute cette production médiévale berbère écrite en caractères arabes, il ne nous est parvenu que des bribes : mots isolés, listes de noms propres, phrases isolées, fragments divers cités par les historiens arabes ou insérés dans des documents rédigés en langue arabe, comme ceux des *Documents d'histoire almohade* de Lévi-Provençal (XIIe siècle) ou ceux intégrés dans les documents ibadites, généralement plus tardifs (Cf. Motylinski, Lewicki). Comme texte de quelque ampleur, on ne connaît guère que le manuscrit de la *Mudawwanna* d'Ibn Ghanem (mort en 1279), découvert à Zouagha en Libye par Motylinski ; il s'agit d'un manuel de droit coranique (prière, jeûne, dîme, mariage, divorce et donation).

53 Il y a donc bien eu, au Moyen Âge, une dynamique d'appropriation de l'écriture arabe par les Berbères, comparable à celle qui s'est produite dans les domaines turc et iranien en Asie mineure et centrale. Mais ce processus n'a manifestement pas abouti : nulle part ne s'est constituée une véritable tradition écrite du berbère en caractères arabes, stabilisée et socialement significative. Et l'essentiel de ce patrimoine scripturaire en alphabet arabe a disparu avec les formations politiques qui l'ont initié.

54 Pourquoi donc ce naufrage quasi général ? Sans doute faut-il y voir la conséquence de la conjonction de plusieurs facteurs :

- D'une part, il n'existait pas à l'arrivée des Arabes, de tradition solide de l'écrit chez les Berbères, contrairement à ce qui prévalait dans le monde perse. On sait que le libyque est toujours resté une écriture aux usages très limités et qu'il n'a pas servi de support à une littérature ou à une quelconque pratique scripturaire importante.
- D'autre part, en raison de l'instabilité des formations politiques berbères du Moyen Âge, il a manqué la continuité nécessaire à la constitution définitive d'une tradition écrite.
- Enfin, l'arabisation en profondeur de l'Afrique du nord à la suite de l'arrivée de populations arabophones à partir du XIe siècle, a définitivement bloqué toute possibilité de stabilisation et de développement de ces pratiques graphiques.

55 Pour ce qui est des données plus récentes, modernes et contemporaines, l'usage de l'alphabet arabe pour transcrire du berbère est attestée dans toutes les régions berbérophones, mais, le plus souvent de manière sporadique et peu systématique. En fait, dès que l'on passe dans la sphère de l'écrit, c'est, depuis des siècles, presque toujours la langue arabe elle-même, qui est utilisée (ou le français depuis la

colonisation française). La seule exception notable à cette règle est représentée par le domaine chleuh au Maroc ; la pratique de l'écrit berbère en alphabet arabe y est restée vivace et l'on connaît des manuscrits arabo-berbères importants (par leur taille et leur impact social et culturel) au moins depuis le XVIIe siècle. On notera que cette région correspond au berceau historique et ethnique des Almohades. Bien qu'il y ait, pour ce qui est des documents connus, un hiatus de plusieurs siècles entre cette dynastie et les premiers manuscrits chleuhs, on peut supposer une continuité de l'usage de l'alphabet arabe dans cette région.

56 En pays chleuh, cette pratique faisait l'objet d'un véritable enseignement formalisé, dans le cadre de la formation reçue et dispensée par les talebs, dans les zaouias et médersas. L'enseignement religieux lui-même se faisait partiellement en langue berbère. Et beaucoup de textes proprement littéraires (poésie) ont été fixés à l'écrit depuis des générations et circulent sous cette forme (Cf. H. Basset, 1920 ; Stroomer, 1992). L'essentiel de ce patrimoine écrit chleuh est d'inspiration religieuse et était destiné à fournir aux populations berbérophones une vue d'ensemble – et des outils pratiques – de la doctrine islamique : traités religieux et juridiques, poèmes d'édification religieuse comme ceux d'Awzal qui compose au début du XVIIIe siècle (*Al-Hawd, L'océan des pleurs ;* Cf. Luciani et Stricker)... Mais les poètes professionnels itinérants de la société traditionnelle utilisaient également la graphie arabe pour fixer leur répertoire (Cf. Boogert & Stroomer 1993, pour des documents édités récemment). Une telle situation ne semble pas avoir existé ailleurs, où les traces d'un écrit berbère sont toujours ténues, sporadiques et le plus souvent individuelles (aide-mémoires à usage personnel que pouvaient se constituer certains lettrés par exemple).

57 Il conviendra cependant de ne pas exagérer l'importance de cette tradition scripturaire chleuh : parce que, d'une part elle est toujours restée l'apanage de milieux restreints, lettrés ayant, dans tous les cas, reçu une formation en langue arabe et de ce fait, elle n'a jamais eu une diffusion large dans la société ; d'autre part, elle fonctionne plutôt comme adjuvant, aide-mémoire à une tradition culturelle et littéraire qui reste fondamentalement *orale.* Sécurité, protection contre l'oubli ou les défaillances de la mémoire donc, plutôt que véritable tradition littéraire écrite. Une incidence fonctionnelle très nette de ce statut de marginalité peut être décelée dans les imperfections techniques très graves de cette graphie, tant au niveau des fluctuations de la notation des voyelles, qu'en ce qui concerne la segmentation des énoncés qui est très aléatoire, voire même impensée. Cette dernière caractéristique en rend le décodage laborieux ; la lecture atteint difficilement un niveau de fluidité satisfaisant et il s'agit, dans la pratique concrète, plutôt de décryptage et d'*épellation* que de lecture véritable, qui suppose une reconnaissance visuelle globale quasiment immédiate des segments (on se reportera à ce sujet aux remarques très intéressantes de A. El Mountassir, 1994). Au fond, sur le plan de l'efficacité de la réception, la graphie traditionnelle arabe du chleuh est à peine plus élaborée et fonctionnelle que la tradition libyco-tifinagh...

58 Les écrivains contemporains chleuhs utilisent quasiment tous l'alphabet arabe pour écrire leurs œuvres (poésies, pièces de théâtre, nouvelles, textes de vulgarisation, manuels grammaticaux...) : Akhiat, Moustaoui, Id Belkacem, Safi, Chafik... Mais il est difficile de considérer cette pratique comme une continuation de la graphie traditionnelle chleuh : tous les auteurs s'inspirent directement des canons graphiques de l'arabe classique, qu'ils ont appris à l'école, et non de la pratique proprement

chleuh. Il y a en fait, au niveau du système de représentation, une rupture totale par rapport à celle-ci. Les graphies contemporaines arabes du tachelhit sont donc plutôt une retombée de la scolarisation moderne en arabe classique qu'une relance du vieil usage local, qui n'a pas débordé la sphère des clercs et poètes ruraux de formation traditionnelle.

59 Bien que les publications se soient multipliées depuis une vingtaine d'années, ces graphies actuelles sont encore assez fluctuantes et peu satisfaisantes, dans leur principe (hésitation entre la représentation phonétique et la représentation phonologique), dans la représentation des phonèmes spécifiques au berbère et, surtout, pour ce qui est du problème clef de la segmentation où les pratiques sont fort diverses. Il est manifeste que ces graphies arabes actuelles du berbère n'ont pas bénéficié de la lente maturation et de l'influence de la recherche universitaire qu'a connu pour sa part la notation usuelle en caractères latins.

60 Quant à l'avenir, malgré son historicité, il n'est pas acquis que la graphie arabe du berbère s'impose dans l'usage courant au Maroc puisque cette pratique est désormais vivement concurrencée, même dans le milieu chleuh (dans les associations notamment), par la notation latine. On signalera qu'en Algérie, l'usage de l'alphabet arabe n'est pas totalement absent, notamment dans la production des auteurs contemporains mozabites ; mais l'alphabet latin, généralisé depuis longtemps pour la graphie usuelle du kabyle, peut être considéré comme tout à fait prédominant dans ce pays.

Le passage à l'écrit (D. Abrous)

61 Dans le monde berbère, le système autochtone d'écriture (libyco-berbère, tifinaγ) n'a pas franchi le seuil d'un usage officiel, cependant le contact avec les civilisations scriptuaires (punique, romaine, arabe, française...) est ancien et permanent ; il ne s'agit donc pas d'une aire culturelle d'une stricte oralité.

62 On ne connaît aucun texte berbère de l'Antiquité écrit en caractères phéniciens ou latins. Le premier alphabet étranger à avoir été emprunté pour noter le berbère est l'arabe. Depuis la conquête arabe, quelques régions berbérophones, essentiellement le Mzab et le Sud du Maroc, ont emprunté les caractères arabes pour écrire des textes berbères (qanun*, délibération de djemaa*, poèmes, textes d'exégèse, etc.). Cette utilisation de l'écriture arabe n'a cependant jamais dépassé le cercle restreint des milieux religieux et érudits.

63 La conquête française (notamment par le biais des travaux d'ethnographie, d'ethnologie et de linguistique) a introduit l'usage des caractères latins pour noter le berbère.

64 Ce très bref rappel historique permet de comprendre la diversité des systèmes graphiques utilisés aujourd'hui pour la notation du berbère ; trois alphabets se côtoient :

- *les tifina*γ, bien que l'usage de cet alphabet ait très tôt disparu dans le Nord (les conquérants arabes ne semblent pas en avoir trouvé de trace vivante), il a été conservé dans l'aire touarègue, où il est aujourd'hui réactivé et développé ;
- *les caractères arabes,* leur utilisation s'est maintenue dans le Mzab et dans le Sud marocain. Une grande partie de la production littéraire moderne de ces régions est

notée en caractères arabes ;
- *les caractères latins,* ils sont généralisés en Kabylie, présents au Maroc et dominants dans l'ensemble de la recherche universitaire à l'étranger comme au Maghreb, toutes régions confondues. Le système de notation actuellement en vigueur est, à d'infimes détails près, celui mis au point par André Basset et affiné par l'équipe du Fichier de documentation berbère.

65 L'usage de l'écrit, resté assez longtemps marginal, s'intensifie et prend des formes nouvelles depuis près d'un siècle. Des indices très nets permettent de parler aujourd'hui d'une appropriation active de l'écrit. Depuis les années 1970, en effet, on note :
- Une tendance à la généralisation de l'écrit en berbère. Cette appropriation récente de l'écrit touche (même si c'est à des degrés divers et quelle que soit la graphie utilisée) l'ensemble des régions berbérophones.
- La diversification des champs investis par l'écrit et c'est sans doute là un des changements les plus significatifs ; en effet, depuis le milieu des années 1940, l'écrit ne sert pas seulement à fixer des éléments de tradition orale, des contenus nouveaux sont livrés à l'écrit, amorçant une profonde dynamique au sein de la langue. Depuis les années 1970, on assiste, de manière très nette, à une abondante production littéraire écrite : traductions de textes français écrits par des maghrébins (Kateb Yacine, Mouloud Feraoun) ou d'autres œuvres d'auteurs étrangers : Brecht, Molière, Pirandello ; adoption de genres littéraires nouveaux comme le roman ou les recueils de nouvelles ; regain de la production poétique écrite ; enfin, et depuis les années 1980, l'écrit s'étend à de nouveaux domaines : linguistique, essais historiques, début de production scientifique (mathématiques, botanique, informatique, etc.).
- L'impact de l'écrit sur la langue. Il s'agit là d'une des incidences les plus importantes du processus de passage à l'écrit. Cette activité de production, et non plus seulement de notation ou de transcription, dans une langue orale est porteuse d'une profonde dynamique dont les principaux aspects sont analysés *infra.*

66 Du point de vue historique, cette appropriation moderne de l'écrit, quelles que soient les formes qu'elle a pu revêtir, est indissociable des processus d'émergence de la revendication identitaire. Ce lien est très net en Kabylie, par exemple. Dans le monde berbère, aujourd'hui, s'approprier l'écrit est un enjeu vital ; le lien s'impose de lui-même : la revendication portant pour les berbérophones du Nord sur la reconnaissance du berbère comme langue nationale au même titre que l'arabe, n'aurait aucun poids et aucun sens si le berbère ne pouvait s'écrire. La situation est identique dans l'aire touarègue où la revendication induit la dimension culturelle (donc linguistique) et la dépasse.

67 Si l'écrit a pu, jusqu'à présent, se développer dans la mouvance militante et tout à fait en marge des structures officielles, il faut souligner que les récentes décisions prises par les pouvoirs marocain (en 1994) et algérien (en 1995) d'introduire le berbère dans le système scolaire constituent un début d'usage officiel de la langue et posent le problème du choix du système graphique à adopter entre les trois options possibles : tifinaγ, caractères latins, caractères arabes. Ce choix, qui n'est pas seulement technique, renvoie à des références idéologiques et politiques. Pour le moment aucun des deux pouvoirs n'a officiellement tranché en faveur de l'un des alphabets. En Algérie, le berbère a été introduit à l'Université en 1990 et des classes expérimentales ont été ouvertes depuis octobre 1995. Dans ce début d'enseignement du berbère, ce

sont, de fait, les caractères latins qui sont utilisés, ce qui ne signifie pas que le débat sur cette question soit définitivement clos.

68 Le processus d'appropriation et de généralisation de l'écrit commence à avoir des effets importants sur la langue. Pour ce qui est du kabyle, par exemple, l'analyse systématique d'un corpus de production romanesque et de presse écrite (D. Abrous, 1989, 1991) permet de reconnaître quelques tendances lourdes :

69 - Au niveau lexical, deux tendances sont très nettes :

• le *purisme :* on remarque dans ces textes écrits une très grande vigilance face aux emprunts, que ceux-ci proviennent du français ou de l'arabe. Ces emprunts figurent en très petit nombre dans les textes analysés, ce qui relève d'une véritable épreuve de force lorsque l'on connaît la pression considérable qu'exercent ces deux langues sur le kabyle ;

• le *volontarisme :* au lieu d'emprunter, le kabyle moderne, depuis les années 1940 et de manière plus nette depuis les années 1970, construit des néologismes. Cette création de néologismes est allée s'accélérant au point d'aboutir, en 1980, à la publication d'un lexique berbère-français et français-berbère qui leur soit consacré (*Amawal,* 1980), complété depuis par d'autres lexiques spécialisés. Les néologismes produits en grande partie à partir de racines attestées en kabyle, touareg, chleuh etc. ont été diffusés par la radio depuis les années 1970. Dans les textes écrits (où ils sont introduits massivement), ils couvrent les champs politique, intellectuel ou de l'abstraction, en bref tous les champs qui n'étaient pas (ou qui n'étaient que très partiellement) couverts par le kabyle usuel dans son usage traditionnel.

70 - Au niveau syntaxique.

C'est à ce niveau que les interférences avec l'arabe et surtout avec le français sont le plus nettement perceptibles. Un indice significatif est la présence de calques syntaxiques français qui sont actuellement dominants dans l'usage écrit du kabyle.

Les élites kabyles engagées aujourd'hui dans ce processus du passage de l'écrit sont, dans leur grande majorité, de formation française et quels que soient le volontarisme ou la vigilance dont elles font preuve, le français agit sur l'écrit comme une grille sous-jacente induisant un faisceau de rapports complexes entre le lexique et la syntaxe : glissements (parfois importants) de sens, transpositions des expressions idiomatiques du français, etc.

71 Tous ces aspects, et d'autres moins importants, font que la langue berbère est investie aujourd'hui par l'écrit et réagit comme un véritable laboratoire.

BIBLIOGRAPHIE

G. Camps

Alvarez Delgado J., *Inscripciones libicas de Canarias, ensayo de interpretation libica,* La Laguna, Tenerife, 1964.

Brogan O., « Inscriptions in the Libyan Alphabet from Tripolitania and some notes on the tribes of the region », *Hamito-Semitica,* 1975, p. 267-289.

Camps G., « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », *Bull, archéol. du Comité des Trav. histor.,* nlle série 10-11, 1974-1975, p. 145-166.

Camps G., « Libya II, Inscriptions libyco-berbères », *Enclopédies de l'Islam,* nlle édition, 1982, t. V, p. 760-763.

Camps G., « *Punica lingua* et épigraphie libyque dans la Numidie d'Hipponne », *Bull, archéol. du Comité des Trav. histor.,* nlle série 23, 1990-1992, (1994), p. 33-49.

Chabot J.-B., *Recueil des Inscriptions libyques,* Paris, Impr. nation., 1940 (Bibliographie exhaustive).

Chaker S., « Une inscription libyque du Musée des Antiquités d'Alger », *Libyca,* t. XXV, 1977, p. 193-201.

Chaker S., *Textes en linguistique berbère,* CNRS, Marseille, 1984.

Chaker S., *Linguistique berbère, études de syntaxe et de diachronie,* Paris, Selaf, 1995.

Février J., *Histoire de l'écriture,* Paris, Payot, 1948.

Février J., « Les découvertes épigraphiques puniques et néo-puniques depuis la guerre », *Studi orientalischi in onore de G. Levi della Vida,* Rome, 1956, t. I, p. 274-286.

Galand L., « Die afrikanischen und Kanarischen inschriften des Libysc-Berberischen typus », *Almogaren,* t. IV, 1973, p. 65-79.

Galand L., « L'alphabet libyque de Dougga », *Rev. de l'Occident musulman et de la Méditerranée, t.* 13-14, 1973, p. 361-368.

Galand L., *Langue et littérature berbères. Vingt-cinq ans d'études,* Paris, 1979.

Galand L., « Les alphabets libyques », *Antiquités africaines, t.* 25, 1989, p. 69-81.

Garbini G., « Note libiche », *Studi magrebini,* t. II, 1968, p. 113-122.

Ghaki M., « Une nouvelle inscription libyque à Sicca Veneria (Le Kef) ; Libyque "oriental" et libyque "occidental" », *REPPAL,* III, 1986, p. 315-320.

Leclant J., « L'épigraphie libyco-berbère » in *Le déchiffrement des écritures et des langues, XXIX Congr. des Orientalistes,* Paris, 1975, p. 153-155.

Marcy G, *Inscriptions bilingues de l'Afrique du Nord,* Paris, imp. nat., 1936.

Meinhof C, *Die Libyschen Inschriften. Eine unterschung,* Leipzig, 1932-1935.

Salama P., « A propos d'une inscription libyque du Musée des Antiquités d'Alger », *A la croisée des Études libyco-berbères, Mélanges offerts à P. Galand-Pernet et L. Galand,* Paris,Geuthner, 1993, p. 127-140.

H. Claudot-Hawad

AG Baille, A., *L'année maigre, Nouvelles touarègues,* L'Harmattan/Awal, Paris, 1995, 160 p.

Aghali-Zakara M Mohamed, « Les lettres et les chiffres. Écrire en berbère », in Droin J., et Roth A. (eds), *A la croisée des études libyco-berbères,* Geuthner, Paris, 1993, 142-153.

Aghali-Zakara M., « A propos de la notation du touareg », *Bull, des Études Africaines de l'INALCO,* n° 1, 9-23, 1981.

Aghali-Zakara M., « Vous avez dit “touareg” et “tifinagh” ? », *Bull, des Études Africaines de l'INALCO,* n° 7, 13-20, 1984.

Aghali-Zakara M., Drouin J., *Id.,* 1973-79, « Recherches sur les tifinagh », GLECS 1973-1979, 18-23/11, 1. : 245-272 ; 2. : 279-292.

Aghali-Zakara, *Traditions touarègues nigériennes,* Paris, L'Harmattan, 1979.

Aguali-Zakara M., « Graphies berbères et dilemne de diffusion. Interactions des alphabets latins, ajami et tifinagh », *Etudes et documents berbères :* 11, 1994, p. 107-121.

Basset A., *Écritures libyques et touarègue.* Articles de dialectologie berbère, Paris, 1959, p. 167-175.

Chaker S., « Pour une notation usuelle à base tifinagh », *Etudes et documents berbères :* 11, 1994, p. 31-42.

Claudot-Hawad H., *Du burin à la plume,* Atelier du Triangle, 17 p., 1985 (réédité dans Portrait en fragment, Édisud, 1993).

Tifinagh. De la plume à l'imprimante, Travaux du LAPMO, Aix-en-Provence, 1988.

Coninck J. de, Galand L., *Un essai des Kel Antessar pour améliorer l'écriture touarègue,* Comptes Rendus du GLECS, t. VIII, 1960, 78-83.

Drouin J., « Écritures libyco-berbères. Évolution de l'interconnection entre l'oral et l'écrit », *Advances in handwriting and drawing.* A multidisciplinary approach, Cl. Faure, P. Deuss, G. Lorette, A. Vinter (eds), Paris Europia CNRS/Telecom, 1994, p. 569-577.

Foucauld Ch. de, *Dictionnaire touareg-français,* Paris, Imp. Nat., 1946.

Hawad, *Buveurs de braises,* version bilingue touareg/français, MEET, Saint-Nazaire, 1995.

Hanoteau A., *Essai de grammaire de la langue tamachak,* Alger, Jourdan, 1864.

Louali N., « Les voyelles touarègues et l'alphabet tifinagh/ évaluation de quelques propositions récentes », *Pholia,* Univ. de Lyon, t. 8, 1993, p. 121-139.

Mukarovsky H., Hans G, « Zur Herkunft der Tifinagh-schrift », *Die Felsbilder des Zenhralen Ahaggar,* Graz, Akademische Druck-und-Verlagsanstalt, 1981, p. 30-36.

Prasse K.-G., *Manuel de grammaire touarègue (tăhăggart) I-III (Phonétique – Ecriture -Pronom),* Copenhague, Éd. de l'Université, 1972.

Prasse K.G., « Les principaux problèmes de l'orthographe touarègue », *Etudes et documents berbères :* 11, 1994, p. 97-105.

Reygasse M., « Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscriptions tifinar' du Sahara central ». Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger, 1932, p. 437-534

S. Chaker

Abu Zakariyya Al-Wargalanî, *Chronique,* traduction de Le Tourneau & R. Idris, *Revue africaine,* CIV, 1960 ; CV, 1961 ; CVI, 1962.

Basset H., *Essai sur la littérature des Berbères,* Alger, 1920.

Boogert (Van den) N. & Stroomer H., « A Sous berber poem on the merits of celebrating the Mawlid », *Études et documents berbères,* 1993, 10, p. 47-82.

Bourouiba M., « La vie intellectuelle à Tahert », *Sciences sociales. Panorama, 2,* Alger, 1979, p. 5-16.

Boussoutrot, « Vocabulaire berbère ancien (dialecte du Djebel Nefousa) », *Revue tunisienne,* 1900, p. 23.

Camps G., *Berbères. Aux marges de l'Histoire,* Toulouse, Éditions des Hespérides, 1980.

Galand-Pernet P., *Recueil de poèmes chleuhs.* I. Chants de trouveurs, Paris, 1972, Klinck-sieck.

El Mountassir A., « De l'oral à l'écrit, de l'écrit à la lecture. Exemple des manuscrits chleuhs en graphie arabe », *Études et documents berbères,* 1994, 11, p. 149-156.

Jouad H., « Les tribulations d'un lettré en pays chleuh », *Études et documents berbères,* 1983, 2, p. 27-41.

Justinard, *Les Aït Ba Amran,* Paris, Champion, 1930, 145 p.

Levi-Provencal E., *Documents inédits d'histoire almohade...,* Paris, P. Geuthner, 1928.

Lewicki T., « Une chronique ibadite : Kitâb as-Sijar, d'Abû-l (Abbas Ahmad as-Sammahi) », *Revue des études islamiques,* 1934/III, p. 59-78.

Lewicki T., « Quelques textes en vieux berbère provenant d'une chronique ibadite anonyme », *Revue des études islamiques,* 1934/III, p. 275-296. Suivi de « Note additinnelle » de A. Basset, p. 297-305.

Luciani J.-D., *El-H'aoudh.* Texte berbère (dialecte du Sous) par Meh'ammed ben Ali Brahim, Alger (extrait de la Revue africaine), 1897.

Motylinski de A., « Bibliographie du Mzab », *Bulletin de corresondance africaine,* III, 1885, p. 15-72.

Motylinski de A., « Le manuscrit arabo-berbère de Zouagha », *Actes du XIVe Congrès des Orientalistes,* Alger, 1905, t. II, 4e sect., Paris, 1907, p. 68-78.

Masqueray E., *Chronique d'Abou-Zakaria,* publiée pour la première fois, traduite et commentée, Alger, Jourdan, 1878, 410 p.

Ould-Braham E., « Emile Masqueray au Mzab. A la recherche de livres ibâdites », *Études et documents berbères,* 9, 1992, p. 5-35.

Stricker B.-H., *L'océan des pleurs.* Poème berbère de Muhammad al-Awzalî, 1960, Leyde.

Stroomer H., « On religious poetry in Tashelhiyt », *Actes du 3e colloque maroco-néérlandais,* Rabat, faculté des Lettres, 1992, p. 185-193.

D. Abrous

Abrous D., La *production romanesque en Kabylie : une expérience de passage à l'écrit,* D.E.A. de l'Université de Provence, 1989.

Abrous D., « A propos du kabyle utilisé dans la presse écrite », *Études et documents berbères,* n° 8, 1991.

Achab R., *La néologie lexicale berbère (1945-1995),* thèse INALCO, 1994. Actes du Colloque international : *« Unité et diversité du Tamazight »,* Ghardaïa, avril 1991. Actes de la Table Ronde : *« Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère »*, INALCO, avril 1993, parus dans *Études et documents berbères,* n° 11, 1994.

Aghali-Zakara M. et Drouin J., « Recherches sur les Tifinagh, I, Éléments graphiques, II, Eléments sociologiques ». *Comptes-rendus du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques,* t. XVIII-XXIII, 1978.

Cadi K., « Le passage à l'écrit : de l'identité culturelle à l'enjeu social », *L'identité culturelle au Maghreb.* Université de Rabat, série Séminaires et Colloques n° 19, 1991.

Chaker S., *Textes en linguistique berbère,* CNRS, 1984.

Chaker S., « La planification en linguistique dans le domaine berbère. Une normalisation pan-berbère est-elle possible ? », *Tafsut* (série spéciale « Études et débats »), n° 2, 1985.

Chaker S., (sous la direction de), *Berbères : une identité en construction,* Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n° 44, 1987.

Claudot-Hawad H., *Tifinagh, du burin à la plume,* Paris, Dauphin, 1985.

INDEX

Mots-clés : Antiquité, Libyque, Protohistoire